

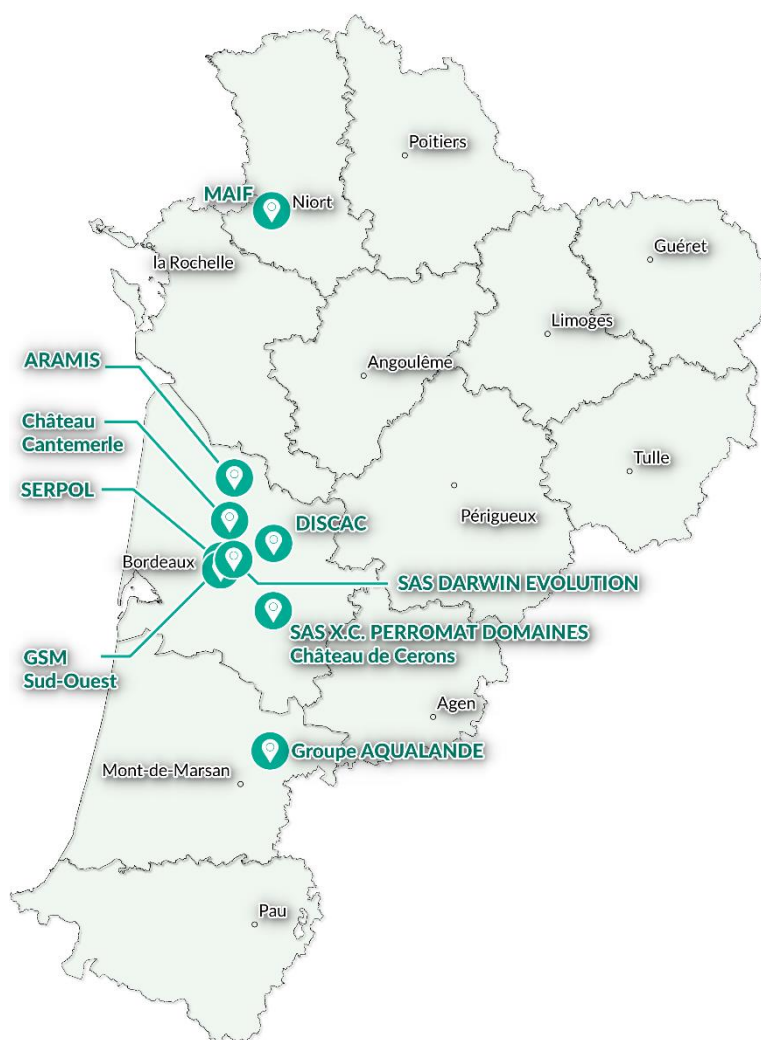
## Opération pilote « Entreprise et Biodiversité, un duo florissant »

### TÉMOIGNAGES

**VALÉRIE HOUMEAU** (Soltena)

**NICOLAS LIGNIE** (Agence régionale de la biodiversité)

**YOHAN GAUDAIRE** (AQUALANDE)



© Agence régionale de la biodiversité Nouvelle-Aquitaine 2023

Ce témoignage s'inscrit dans l'**orientation C** « La biodiversité comme condition et atout pour le **développement économique** » et dans l'**action C31** « Mettre en place un **accompagnement des entreprises** pour intégrer les enjeux de biodiversité et préserver la biodiversité » ([voir fiche](#)).



## En quelques mots, en quoi consiste l'accompagnement aux entreprises proposé par Soltena et l'ARB ? Comment est né ce projet ?

### Valérie HOUMEAU (Soltena) et Nicolas LIGNIE (Agence régionale de la biodiversité) :

L'opération pilote « Entreprise et Biodiversité, un duo florissant » est née de presque deux ans d'échanges entre Soltena, l'ARB, la Région et l'OFB et un constat commun : la nécessité d'**embarquer les entreprises sur des actions engageantes** en faveur de la biodiversité et les difficultés rencontrées par les entreprises pour proposer des actions suffisamment ambitieuses et favorablement impactantes.

Soltena en partenariat avec l'ARB a candidaté à l'appel à projets Nature et Transitions de la Région Nouvelle-Aquitaine en proposant une expérimentation d'accompagnement des entreprises sur la biodiversité quelle que soit leur taille, leur filière d'activité ou leur niveau de connaissance du sujet. L'opération est donc soutenue par la Région via cet appel à projets.

Les objectifs sont :

- Accompagner un **groupe pilote d'entreprises** dans leur démarche stratégique et opérationnelle ;
- Montrer que l'engagement en faveur de la biodiversité apporte une **plus-value** dans la stratégie de l'entreprise ;
- Mettre au point une **méthodologie d'accompagnement** des entreprises sur la biodiversité qui peut être répliquée et adaptée aux disparités inter-entreprises ;
- Valoriser les engagements et les retours d'expériences des entreprises pilotes pour favoriser un **essaimage à l'échelle régionale**.

L'ensemble de l'opération s'étalera sur deux ans avec une phase d'accompagnement de 18 mois qui intègre :

- Des **séquences collectives** (2 jours de formation en début d'opération + 4 séquences de partage) ;
- 10 jours d'**accompagnement individualisé** (diagnostic + accompagnement à l'élaboration d'un plan d'action pluriannuel et la mise en œuvre d'actions engageantes).

L'accompagnement s'appuie sur des experts régionaux choisis par les entreprises pour répondre à leurs besoins et leurs attentes à chaque étape de l'accompagnement.

Dans le cadre de cette opération pilote, les entreprises devront intégrer la biodiversité à travers une **démarche stratégique ambitieuse**, cohérente avec ses moyens et ses activités. Elle pourra par exemple compléter la démarche RSE de l'entreprise, favoriser l'implication de la gouvernance et impliquer les parties prenantes et devra s'ancrer dans une perspective d'amélioration continue.

D'un point de vue opérationnel, les actions engagées peuvent concerner le foncier de l'entreprise (inventaires faune-flore et gestion adaptée, travaux de restauration/renaturation) mais également des actions de réduction des impacts de l'entreprise à travers son fonctionnement et ses activités (achats responsables, utilisation de solutions fondées sur la nature, approche produit).

L'opération permettra enfin de faire **labelliser** les actions menées par nos entreprises pilotes via le dispositif **Entreprises Engagées pour la Nature** porté par l'Office français de la biodiversité, en tant qu'entreprise labellisée **Néo Terra**, ou dans le cadre de la **SRB**.



Un panel de 9 entreprises s'est engagé pour participer à cette aventure à nos côtés. Elles ont des tailles différentes (de 7 à 9000 salariés) et représentent des secteurs d'activités variés :

ENTREPRISE	DÉPARTEMENT	SECTEUR
ARAMIS	33	Industrie / production de biens
Château Cantemerle	33	Viticulture
Château de Cérons	33	Viticulture
DISCAC	33	Industrie / production de biens
Groupe AQUALANDE	40	Aquaculture
GSM Sud-Ouest	33	Industrie / Matériaux
MAIF	79	Assurance
SAS DARWIN EVOLUTION	33	Services
SERPOL	33	Environnement / dépollution

**M. GAUDAIRE, qu'est-ce qui vous a motivé à demander un accompagnement sur la prise en compte de la biodiversité aux côtés de Soltena et de l'ARB ?**

**Yohan GAUDAIRE (Aqualande) :**

Le groupe Aqualande est une coopérative engagée depuis 40 ans dans le développement d'une **aquaculture durable et responsable**, leader français de la production de truites. Le groupe est constitué de 1 100 collaborateurs et il est basé dans les Landes, où se trouvent des unités de transformation. Il compte une quarantaine de piscicultures dans le grand sud-ouest de la France et des antennes en Espagne. Le produit phare est la truite fumée.

La particularité de notre production, c'est qu'elle est directement implantée dans le milieu naturel, près des sources autant que possible car la truite est un poisson exigeant qui demande une bonne qualité de l'eau. Nos piscicultures sont des « **sentinelles des rivières** », et nos collaborateurs sont au contact de la nature au quotidien.

Nous sommes très impactés par **le changement climatique et les événements extrêmes**. En 2020, plusieurs piscicultures ont été touchées par les crues d'ampleur centennale. En 2022, nous sommes passés d'un extrême à l'autre, avec cette fois-ci la canicule et la sécheresse. De mai à fin septembre, la faible disponibilité en eau a entraîné un ralentissement de l'activité. Cette année 2023, nous sommes inquiets car nous sommes déjà proches du débit d'étiage en février sur certains cours d'eau, donc nous sommes en recherche de **solutions d'adaptation**, comme la réutilisation de la même eau dans nos bassins (normalement nous dérivons l'eau de la rivière et elle repart dans le milieu après).

Depuis le début de l'année 2022, nous travaillons en interne sur **la formalisation et le pilotage de notre stratégie biodiversité** et notre participation à l'opération pilote « Entreprise et Biodiversité, un duo florissant » va nous aider dans sa construction.

Nous menons déjà certaines actions par rapport à la qualité de l'eau dont nous dépendons fortement, mais nous cherchons du conseil, de l'expertise sur le volet « biodiversité ». Cette action collective



nous permettra d'échanger avec d'autres entreprises et donc de progresser. Cela nous permettra de nous entourer d'experts et de partenaires territoriaux afin de consolider nos démarches. Nous pourrons à terme, mieux communiquer et valoriser nos actions ainsi que consolider notre culture d'entreprise respectueuse du vivant.

### Que comptez-vous mettre en place dans votre entreprise pour mieux répondre aux enjeux de biodiversité ?

Nous allons d'abord réaliser un diagnostic des impacts de nos activités et dépendances vis-à-vis de la biodiversité, qui permettra de préparer un plan d'actions pluriannuel.

Sur le terrain, nous avons mis en place avec des bureaux d'études la remise en état de berges abimées par les crues afin de restaurer les habitats naturels sur la pisciculture de St-Martin d'Oney, du Ginx et de Lévignacq. Nous cherchons des indicateurs pour suivre l'évolution de ces habitats. L'objectif est de construire des indicateurs qui pourraient servir à d'autres entreprises.

Parmi les autres actions envisagées, voici quelques exemples :

- L'intégration d'indicateurs de durabilité dans la formulation de nos aliments (approvisionnement en matières premières locales, bilan carbone et réduction des produits de poissons issus de pêche) ;
- L'intégration d'indicateurs biodiversité dans notre déclaration de performance extra-financière ;
- La construction d'un plan sur l'entretien de nos espaces à l'échelle du groupe ;
- La sensibilisation de nos collaborateurs et l'ensemble de nos partenaires.

### À votre avis, que faudrait-il faire pour inciter plus d'entreprises à s'intéresser à la biodiversité ?

Il faut plus de communication, de sensibilisation, de formation et d'accompagnement. En interne, nous avons fait une enquête auprès de nos collaborateurs pour évaluer leur degré de connaissance de la biodiversité. Les résultats sont intéressants car ils vont nous permettre de déployer des actions ciblées. Nous parlons de notions, de concepts techniques qu'il faut adapter à chaque domaine ou à chaque métier.